

Consultant ou cabinet d'étude pour la réalisation d'une étude sur les investissements et les coûts des processus de planification spatiale dans le cadre de l'aménagement du territoire en RDC



Termes de référence Etude sur les investissements liés aux processus d'aménagement du territoire en RDC

I. INFORMATIONS GENERALES

I.1. Contexte

La République démocratique du Congo (RDC) abrite le deuxième plus grand massif de forêts tropicales au monde et joue un rôle majeur dans la lutte contre le changement climatique, la conservation de la biodiversité et le maintien des moyens de subsistance de millions de personnes. Toutefois, ces écosystèmes sont confrontés à des pressions croissantes liées au développement des activités agricoles, forestières, minières, pétrolières et des infrastructures. Dans ce contexte, les enjeux d'affectation et de gestion des terres deviennent de plus en plus complexes et nécessitent des mécanismes de planification capables de concilier les objectifs de développement économique, de conservation des ressources naturelles et de reconnaissance des droits des Peuples Autochtones et des Communautés Locales (PA & CL).

Afin de répondre à ces défis, le Gouvernement de la RDC a engagé une réforme de l'Aménagement du Territoire (AT) visant à promouvoir une gestion plus cohérente, intégrée et durable des espaces¹. Cette réforme a pour ambition de renforcer la coordination entre les politiques sectorielles, d'améliorer la planification de l'utilisation d'espaces, de favoriser une meilleure articulation des usages, de réduire les conflits d'affectation et d'orienter les investissements publics et privés. Elle pourrait contribuer également à la mise en œuvre des engagements internationaux du pays en matière de climat, de biodiversité et de gestion durable des forêts, notamment dans le cadre du *Forest and Climate Leaders' Partnership* (FCLP) et de l'initiative du Couloir Vert Kivu-Kinshasa².

La mise en œuvre de cette réforme repose sur l'élaboration et l'opérationnalisation de plusieurs outils de planification territoriale, notamment les Plans Simples d'Aménagement du Territoire (PSAT), les Plans Locaux d'Aménagement du Territoire (PLAT) et les Plans Provinciaux d'Aménagement du Territoire (PPAT). Ces processus mobilisent une diversité d'acteurs administrations publiques, collectivités territoriales, partenaires techniques et financiers, organisations de la société civile, peuples autochtones et communautés locales ainsi que des investissements financiers, techniques et institutionnels significatifs.

Dans le cadre de cette dynamique nationale, plusieurs partenaires techniques et financiers accompagnent les autorités publiques dans la mise en œuvre de la réforme de l'aménagement du territoire. Parmi eux, Rainforest Foundation Norway (RFN), organisation non gouvernementale norvégienne engagée dans la protection des forêts tropicales et la promotion des droits des PA & CL, appuie plusieurs initiatives d'AT, notamment dans les provinces de l'Équateur et de la Tshopo. À travers son programme en République démocratique du Congo, RFN soutient également la foresterie communautaire, le renforcement de la gouvernance territoriale et la sécurisation des terres des PA & CL, dans une perspective de gestion durable des ressources naturelles³.

Les expériences conduites dans le cadre de ces initiatives montrent que les processus d'AT nécessitent des investissements financiers, techniques et institutionnels importants. Toutefois, les coûts des différentes étapes, les mécanismes de financement, les responsabilités des acteurs ainsi que les ressources effectivement mobilisées demeurent encore insuffisamment documentées et ne font pas l'objet d'une analyse consolidée permettant d'orienter les futurs investissements dans ces processus. Cette situation limite la capacité de certains acteurs étatiques et des partenaires techniques et financiers

¹ Ministère de l'Aménagement du Territoire

² [Intergovernmental-Land-Tenure-Commitment_COP30.pdf](#)

³ [Rainforest Foundation Norway - protecting rights and rainforests](#)

à planifier les interventions, à améliorer leur coordination et à disposer d'éléments objectifs pour accompagner le déploiement progressif de la réforme à plus grande échelle.

La présente étude s'inscrit dans cette perspective. À partir des expériences menées dans les provinces de l'Équateur et de la Tshopo, elle vise à mieux comprendre la structuration des investissements financiers, techniques et institutionnels mobilisés dans les processus d'aménagement du territoire, à analyser les principaux postes de coûts ainsi que les mécanismes de financement existants et à produire un référentiel indicatif des investissements et des coûts. Au-delà de la capitalisation des expériences existantes, l'étude a pour ambition de mettre à la disposition des autorités publiques et des partenaires techniques et financiers un outil d'aide à la décision permettant d'orienter les futurs investissements, de renforcer la planification et de soutenir la mise en œuvre de la réforme de l'aménagement du territoire en RDC.

II. OBJECTIFS ET MISSION DE L'ETUDE

II.1. Objectif

Analyser les investissements financiers, techniques et institutionnels nécessaires à la mise en œuvre des processus d'aménagement du territoire en République démocratique du Congo afin de mieux comprendre leur structuration, leurs coûts, leurs mécanismes de financement et leur contribution à une gouvernance territoriale inclusive, en vue de produire un référentiel d'aide à la décision pour la planification et le financement de ces processus.

II.2. Objectifs spécifiques

L'étude poursuivra les objectifs spécifiques suivants :

- Cartographier et analyser les investissements (financiers, techniques et institutionnels) mobilisés dans les processus d'aménagement du territoire (PSAT, PLAT, PPAT), en identifiant les ressources engagées et les variations entre expériences.
- Évaluer les coûts et les mécanismes de financement des différentes étapes de ces processus, ainsi que les rôles des acteurs et les contraintes institutionnelles influençant leur mise en œuvre.
- Apprécier les effets des investissements sur la gouvernance territoriale, notamment en matière d'inclusion, de sécurisation des terres des PA & CL, de prévention des conflits et de coordination des politiques sectorielles.

III. QUESTIONS PRINCIPALES DE L'ETUDE

L'étude s'articulera autour des axes suivants.

Axe 1. Cartographie et caractérisation des investissements

- Quels investissements financiers, techniques et institutionnels sont mobilisés aux différentes étapes des processus d'aménagement du territoire ?
- Quels sont les acteurs impliqués, leurs rôles respectifs et leurs modes d'intervention ?
- Comment ces investissements se répartissent-ils (par type, par acteur, par étape) ?

Axe 2. Coûts, financement et efficacité des processus

- Quels sont les coûts des différentes étapes des processus d'aménagement du territoire et quels facteurs expliquent les variations observées ?
- Quels mécanismes de financement soutiennent ces processus et quelles sont leurs limites ?
- Dans quelle mesure les investissements réalisés contribuent-ils à une gouvernance territoriale inclusive (PA & CL, conflits, coordination) ?
- Dans quelle mesure les investissements engagés dans les processus d'aménagement du territoire (PPAT, PSAT, PLAT) peuvent-ils soutenir le déploiement et la mise en œuvre du Couloir Vert Kivu-Kinshasa ?
- Quelles contraintes structurelles limitent l'efficacité de ces investissements ?

IV. METHODOLOGIE⁴

Les soumissionnaires sont invités à proposer une méthodologie claire, cohérente et adaptée au contexte de la République démocratique du Congo, permettant de répondre aux objectifs de l'étude et aux questions de recherche définies dans les présents Termes de Référence.

La méthodologie devra démontrer la capacité du consultant à articuler des approches quantitatives et qualitatives, à analyser les dimensions financières, institutionnelles et opérationnelles des processus d'aménagement du territoire, ainsi qu'à produire des résultats directement exploitables pour la prise de décision.

À titre indicatif, la méthodologie pourra inclure, sans s'y limiter :

- Une revue des cadres juridiques, institutionnels et programmatiques ;
- Une analyse des investissements et des mécanismes de financement ;
- Des entretiens avec les parties prenantes clés ;
- Des études de cas comparatives dans les provinces ciblées ;
- Toute autre approche jugée pertinente par le consultant.

Les soumissionnaires préciseront les méthodes de collecte et d'analyse des données, les limites éventuelles de leur approche ainsi que les modalités de validation des résultats.

➤ . Composition de l'équipe

L'étude sera conduite par un consultant principal, responsable de la coordination générale de la mission, de la conduite des entretiens stratégiques, de l'analyse des données et de la production des livrables.

Afin d'assurer une collecte efficace des données dans les provinces de l'Équateur et de la Tshopo, le consultant pourra s'appuyer sur un enquêteur ou collaborateur locaux. Ceux-ci interviendront sous sa supervision et contribueront notamment à la collecte des données de terrain, à la réalisation des entretiens et à la consolidation des informations recueillies.

⁴ A formaliser par le consultant

Les soumissionnaires préciseront dans leur offre la composition de l'équipe proposée ainsi que la répartition des responsabilités entre ses membres.

➤ **Durée de la mission**

La durée prévisionnelle de la mission est estimée à **30 jours ouvrables** sur une période maximale de **2 mois** à compter de la signature du contrat.

Le calendrier détaillé sera proposé par le consultant dans son offre technique et validé par RFN au démarrage de la mission

V. LIVRABLES ATTENDUS

Le consultant devra produire les livrables suivants :

1. Note de cadrage méthodologique (3 à 5 pages maximum, hors annexes)

Cette note, à soumettre au plus tard (5) jours après la signature du contrat, précisera :

- La compréhension du mandat et des objectifs ;
- L'approche méthodologique proposée (sources, outils, collecte de données) ;
- Le plan de travail et le calendrier ;
- La structure du rapport final.

Cette note devra être validée par RFN avant le démarrage effectif de la mission.

2. Rapport provisoire

Un rapport provisoire sera soumis pour revue et commentaires. Il devra être structuré, analytique et orienté vers les objectifs de l'étude.

3. Rapport final

Le rapport final intégrera les commentaires formulés sur la version provisoire. Il devra être clair, synthétique et directement exploitable pour le plaidoyer.

La longueur du rapport final ne devra pas excéder 20 pages, hors annexes.

4. Résumé exécutif (2 à 3 pages maximum)

Un résumé exécutif présentant les principaux résultats, conclusions et recommandations clés devra être fourni. Le résumé exécutif devra être autonome et utilisable indépendamment du rapport complet.

5. Exigences de qualité rédactionnelle

Le rapport devra être rédigé dans un style clair, concis, non académique et orienté vers la prise de décision, afin de faciliter son utilisation par les autorités publiques et les partenaires techniques et financiers.

VI. PROFIL DU CONSULTANT :

Formation

Le consultant principal devra être titulaire d'un diplôme universitaire de niveau Master ou équivalent en aménagement du territoire, politiques publiques, gouvernance territoriale, économie du

développement, géographie, sciences de l'environnement, gestion des ressources naturelles ou dans tout autre domaine pertinent en lien avec l'objet de l'étude.

Expérience professionnelle

Le consultant devra justifier :

- D'au moins dix (10) années d'expérience professionnelle dans les domaines de l'aménagement du territoire, de la gouvernance territoriale, de la planification spatiale, de la gestion durable des ressources naturelles ou de l'élaboration de politiques publiques ;
- D'une expérience confirmée dans la réalisation d'études stratégiques ou analytiques portant sur les investissements publics, les mécanismes de financement, les politiques publiques ou les processus institutionnels ;
- D'une solide expérience dans la conduite d'analyses institutionnelles, financières et économiques, incluant l'identification des coûts, l'analyse des investissements et l'élaboration de recommandations destinées à appuyer la prise de décision ;
- D'une bonne connaissance du contexte institutionnel de la République démocratique du Congo ; une expérience de travail dans les provinces de l'Équateur et/ou de la Tshopo constituera un atout ;
- D'une expérience démontrée dans la conduite de revues documentaires, d'entretiens avec des parties prenantes et d'analyses comparatives ;
- D'une aptitude à travailler avec une diversité d'acteurs, notamment les administrations publiques, les collectivités territoriales, les organisations communautaires, la société civile et les partenaires techniques et financiers ;
- D'excellentes capacités d'analyse, de synthèse et de rédaction de rapports stratégiques.

Une excellente maîtrise du français est exigée. La connaissance de l'anglais constitue un atout.

Les candidatures individuelles et celles présentées par un cabinet ou une équipe de consultants sont recevables. Dans le cas d'une équipe, les soumissionnaires devront démontrer la complémentarité des profils proposés et préciser clairement la répartition des responsabilités entre les membres.

VII. CRITERES D'EVALUATION DES PROPOSITIONS

Les propositions seront évaluées sur la base de critères techniques et financiers, selon une approche combinée visant à sélectionner l'offre présentant le meilleur rapport qualité/prix.

A. Évaluation technique (65 %)

L'évaluation technique des propositions sera effectuée sur la base des critères suivants :

1. Compréhension des Termes de Référence et qualité de la méthodologie (30 points)

- Niveau de compréhension des objectifs et enjeux de la mission ;
- Pertinence, cohérence et faisabilité de l'approche méthodologique proposée ;
- Qualité des méthodes de collecte, de traitement et d'analyse des données.

2. Expérience du consultant (20 points)

- Expérience pertinente dans les domaines de l'aménagement du territoire, de la gouvernance territoriale ou des politiques publiques ;
- Expérience en analyse des investissements et des mécanismes de financement en lien avec L'Initiative pour la Forêt de l'Afrique Centrale ;
- Références dans des contextes similaires, idéalement en RDC.

3. Organisation de la mission et plan de travail (15 points)

- Clarté de l'organisation et répartition des responsabilités ;
- Réalisme du calendrier ;
- Capacité à respecter les délais.

Seules les propositions ayant obtenu une note technique minimale de 70 points sur 100 seront retenues pour la suite du processus.

B. Évaluation financière (25 %)

L'évaluation financière sera effectuée uniquement pour les propositions ayant satisfait au seuil technique minimum.

Le score financier sera calculé selon la formule suivante :

Score financier = (Montant de l'offre la moins disante / Montant de l'offre évaluée) × 100

C. Entretien (10 %)

Un entretien sera organisé avec les soumissionnaires présélectionnés afin d'évaluer :

- Leur compréhension de la mission ;
- Leur capacité à produire des analyses stratégiques ;
- La cohérence entre l'approche proposée et les moyens mobilisés.

D. Méthode de sélection et attribution

Chaque proposition sera évaluée individuellement par les membres du comité d'évaluation.

La note finale de chaque soumissionnaire correspondra à la moyenne des scores attribués par les évaluateurs, calculée selon la formule suivante :

Note finale = (Score technique × 0,65) + (Score financier × 0,25) + (Score entretien × 0,10)

Le marché sera attribué au soumissionnaire ayant obtenu la note finale moyenne la plus élevée.

RFN se réserve le droit de vérifier les références fournies, de demander des clarifications et d'engager des discussions avec le soumissionnaire retenu afin de finaliser les aspects techniques et financiers du contrat.

VIII. CONDITIONS ET PROCEDURE DE SOUMISSION DE L'OFFRE

Les candidats sont invités à soumettre un dossier comprenant les éléments suivants :

- Une proposition technique et financière complète (10 pages maximum), comprenant (i) une note technique (incluse dans ce volume) présentant la compréhension de la mission, la méthodologie proposée, le plan de travail, l'organisation de la mission ainsi que tout autre élément pertinent, et (ii) une offre financière détaillée précisant les honoraires des experts mobilisés ainsi que les différents coûts liés à la réalisation de la mission (communication, déplacements, collecte des données et autres frais opérationnels, le cas échéant) ;
- Le curriculum vitae du consultant principal ainsi que ceux des éventuels collaborateurs locaux (3 pages maximum par CV), comprenant trois références professionnelles (nom, fonction, organisation, adresse électronique et numéro de téléphone)
- Au moins deux références de missions similaires réalisées au cours des cinq dernières années, accompagnées d'un rapport, d'une publication ou d'un lien de consultation.
- Seuls les dossiers déclarés conforme administrativement seront évalués techniquement

Le dossier complet est à soumettre au plus tard le 1^{er} août 2026 à 17h00 à l'adresse ci-après :
contactRFNRDC@rainforest.no

Objet du mail (mention obligatoire) : RFNRDC/07/2026 – « Nom du/de la consultant-e »

Une fois que RFN aura reçu et analysé les candidatures, elle pourra demander des éclaircissements aux candidats, **si cela** s'avère nécessaire. L'offre financière pourra également être renégociée

Note : *En cas de restrictions dues à l'accès physique ou sécuritaire la RFN et le-la contractant-e sont tenus d'adapter de bonne foi leurs prestations contractuelles aux nouvelles circonstances, par exemple en ce qui concerne la période de prestation, le contenu de la prestation et, si nécessaire, la rémunération.*

Fait à Kinshasa, le 14 juillet 2026

Pour Rainforest Foundation

Vertu Kiossi /
Head of
Finance and
Operations

Signature
numérique de Vertu
Kiossi / Head of
Finance and
Operations
Date : 2026.07.14
11:31:43 +02'00'